

LE BUT DE NOTRE POLITIQUE EXTERIEURE

Extrait d'un discours prononcé par le très honorable Louis-S. Saint-Laurent, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, lors de la Journée internationale de l'Exposition nationale du Canada, le 7 septembre 1948

Notre premier devoir est donc d'assurer chez nous le fonctionnement de la démocratie. Le Canada ne pourra jouer un rôle effectif à l'extérieur qu'à la condition d'être libre, fort, prospère et uni sur le front national.

Une fois établie cette priorité, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous soustraire à nos obligations de membre de la communauté internationale. Nous ne devons rien négliger pour assurer la paix parce qu'il n'y a pas de pays où la paix ait plus d'importance, sous tous rapports, qu'elle n'en a au Canada. Mais n'allons pas oublier que l'action nationale seule est impuissante à préserver cette paix. Nous ne devons rien négliger pour encourager le commerce international, car ce commerce est plus indispensable à la prospérité du Canada qu'à celle de tout autre pays. Or, l'action nationale seule est impuissante à assurer le commerce et, partant, la prospérité.

Par conséquent, pour ce qui est de la paix et de la prospérité, le Canada est inévitablement entraîné dans les affaires internationales. Evitant la suffisance et le chauvinisme, nous devons - comme nous l'avons déjà fait d'ailleurs - témoigner d'un désir sincère de coopérer avec les peuples qui témoignent du désir réciproque de coopérer avec nous.

Nécessité de la coopération

Examinons tout d'abord le second point: la coopération en vue de la prospérité. Il existe un rapport direct et vital entre la politique extérieure du Canada et le bien-être matériel des Canadiens. Ainsi qu'on l'a souvent signalé, les Canadiens ont une raison péremptoire entre toutes de s'intéresser aux affaires internationales, c'est qu'environ un tiers de leur production globale doit se vendre sur les marchés étrangers. Ce seul fait suffit à démontrer que la politique étrangère - même envisagée sous un angle purement matériel - est quelque chose qui nous touche de près et qui mérite autant de soin que tout autre aspect de nos affaires nationales.

Ainsi, par exemple, en contribuant au relèvement de l'Europe, nous ne faisons pas simplement acte de générosité et d'altruisme, nous essayons de protéger le marché canadien et les revenus canadiens. L'effondrement de ces marchés entraînerait la perte d'emplois pour quelques-uns et une perte d'argent pour un bien plus grand nombre. Le rapport qui existe entre les marchés extérieurs et notre économie est, en fait, à peu près identique à celui qui existe entre une mauvaise récolte ou la famine et l'économie d'une société plus primitive. Il y a 5,000 ans, les membres d'une tribu